

Conditions générales pour les reportages photographiques de mariage

Article 1 : Définitions

Par reportage photographique de mariage, il est entendu une série de prises de vues effectuées pendant la période définie par le type de forfait choisi par les mariés, mettant en scène les mariés et leurs invités dans différents lieux : préparatifs, maquillage, coiffure, cérémonie civile, cérémonie religieuse, cocktail, vin d'honneur, réception de mariage, soirée, et souper de mariage.

Les différents éléments constituant le mariage, les éléments de décors, ainsi que toutes les prestations directement ou indirectement liées aux prises de vues, notamment le traitement informatique des images.

Article 2 : Services

Notre offre de service comprend :

- Une rencontre avec vous, sans engagements, afin de faire connaissance et vous présenter notre travail plus en détails et discuter de vos attentes.
- Le repérage préalable des lieux de votre mariage (ceci afin de pouvoir vous proposer un plan B en cas de mauvais temps par ex.)
- La couverture photographique de l'évènement selon le type de forfait que vous avez choisi.
- Le traitement numérique basique de toutes les photos sélectionnées (cadrage, température, balance des blancs, colorimétrie, contraste, variantes noir/blanc, sépia).
- Un support numérique contenant toutes vos photos en format web et haute résolution.
- Les frais de déplacements pour toute la Suisse romande.
- Un accès sécurisé à votre propre galerie de photos de mariage sur notre site : www.loomistudio.com
- Les frais de port et d'emballages.

Remarques :

Afin de préserver votre planning, de ne pas perturber votre organisation, et de nous permettre de continuer à effectuer des prises de vues sans interruption de service, aucune présentation des images ne sera effectuée le soir du mariage.

Article 3 : Traitements numériques

LoomiStudio pourra effectuer des traitements informatiques sur les prises de vues.

Ces traitements ne pourront pas dépasser le cadre suivant :

cadrage, température, balance des blancs, colorimétrie, contraste, variantes noir/blanc, sépia

Aucun artifice altérant ou dénaturant l'image dans son contexte original ne sera effectué.

Des options de montages, d'arrangements, de conception de faire-part, de tirages grand format sur tous types de supports, sont bien sûr disponibles sur notre site, en dehors de ce contrat.

Article 4 : Promotion de LoomiStudio

Les mariés autorisent LoomiStudio à utiliser librement les prises de vues effectuées dans le cadre de la promotion de son activité (publications à titre d'illustration), en dehors de toute vente ou d'exploitation commerciale qui pourra faire l'objet d'un contrat à part entière.

Article 5 : Cession des droits de reproduction et de diffusion

LoomiStudio cède aux mariés les droits de reproduction mécanique des images : les mariés peuvent effectuer des tirages et retirages des photographies sans en demander l'accord préalable de LoomiStudio. Les photographies pourront être exposées par les mariés sur des site web, des galeries, utilisées à titre d'illustration.

Les photographies restent toutefois propriété intellectuelle de LoomiStudio et ne peuvent en aucuns cas être modifiées et/ou retouchées dans le cadre d'une publication ou diffusion, sans l'accord préalable de LoomiStudio.

Article 6 : Litiges

Tout litige lié directement ou indirectement à la prestation, sera réglé à l'amiable avant toute procédure administrative.

Article 7 : Modalité de paiement

30 % de la somme totale du forfait sont demandés à la signature du contrat. Pour réservation ferme et définitive de la couverture photographique de votre mariage.

Le solde sera payable sur facture, jointe avec la livraison des produits.

Article 8 : Repas et boissons

Pour les forfaits couvrant la soirée, il est demandé aux mariés de prévoir 1 repas (2 selon le nombre de photographe présents). Aucune exigence particulière concernant l'emplacement et vos plans de table. L'idéal étant de prévoir une table pour l'animation, dj, photographe.

Fait en deux exemplaires originaux àle

La Mariée :

Le Marié :

Le Photographe :